

BENY

Calendrier des Fêtes

2007

JANVIER 2007	FÉVRIER 2007	MARS 2007	AVRIL 2007	MAI 2007	JUIN 2007
1 L J. DE JAN 2 M Basile 3 M Geneviève 4 J Odilon 5 V Mélanie 6 D Epiphanie 7 D 8 L Lucien 9 M Alex 10 M Guillaume 11 J Paulin 12 V Tatiana 13 S Yvette 14 D Nina 15 L Rém 16 M Marcel 17 M Roseline 18 J Prisca 19 M Marius 20 S Sébastien 21 D Agnès 22 J Vincent 23 M Bernard 24 M Fr. de Sales 25 L Com. St Paul 26 V Paule 27 S Angèle 28 D Th. d'Aquin 29 L Gildas 30 M Martine 31 M Marcelle	1 J Ella 2 V Présération 3 S Blaise 4 D Véronique 5 6 L Agathe 7 M Gaston 8 J Eugénie 9 V Jacqueline 10 S Apolline 11 D Arnaud 12 L N.-D. de Lourdes 13 M Félix 14 M Béatrice 15 J Valentin 16 V Claude 17 S Julienne 18 D Alexis 19 L Bernadette 20 M Gabin 21 M Mardi-Gras 22 J Cendres 23 V Isabelle 24 S Lazare 25 D Modeste 26 L Carême 27 M Nestor 28 M Honorine Romain	1 J Aubin 2 V Charles le B. 3 S Guiménil 4 D FÊTE DES MÈRES 5 6 L Olivia 7 M Colette 8 J Jean de Dieu 9 V Françoise 10 S Vivien 11 D Rosine 12 L Justine 13 M Rodrigue 14 M Mathilde 15 J M.-carême 16 V Bénédicte 17 S Patrick 18 D Cyrille 19 L Joseph 20 M Herbert 21 M Printemps 22 J Lea 23 V Victorien 24 S Cath. de S. 25 D Humbert 26 L Annonciation 27 M Habib 28 M Gontran 29 J Gwladys 30 V Amélie 31 S Benjamin	1 D Rameaux 2 M 13 3 M Sandrine 4 V Richard 5 M Isidore 6 V Irène 7 S Marcellin 8 D Jean Baptiste de S. 9 L PAQUES 10 M Gauthier 11 M Stanislas 12 J Jules 13 V Ida 14 S Maxime 15 D Patern 16 L Benoît-Joseph 17 M Anicet 18 M Parfait 19 J Emma 20 V Odette 21 S Anselme 22 D Alexandre 23 L Georges 24 M Fidèle 25 M Marc 26 J Alida 27 V Zita 28 M Valérie 29 D Sauv. Déportés 30 L Amélie 31 M Robert	1 M FÊTE DU TRAVAIL 2 M Boris 3 J Phil. Jacq. 4 V Sylvain 5 S Judith 6 D Prudence 7 L Gisèle 8 M VICTOIRE 1945 9 M Pacôme 10 V Solange 11 V Estelle 12 S Achille 13 D Rolande 14 L Matthias 15 M Denise 16 M Honoré 17 J ASCENSION 18 V Eric 19 S Yves 20 D Bernardin 21 L Constantin 22 M Emile 23 M Didier 24 J Donatien 25 V Sophie 26 S Bérenger 27 D PENTECÔTE 28 L Germain 29 M Aymard 30 M Ferdinand 31 J Visitation	1 V Justin 2 S Blandine 3 D FÊTE DES MÈRES 4 L Clotilde 5 M Igor 6 M Norbart 7 J Gilbert 8 V Médard 9 S Diane 10 D Landry 11 L Barnabé 12 J Guy 13 M Antoine de Paul. 14 J Eisée 15 V Germaine 16 M J.-F. Regas 17 D FÊTE DES PÈRES 18 L Léonce 19 M Romuald 20 M Silvière 21 J Été 22 V Alban 23 S Audrey 24 D Jean-Bapt. 25 L Prosper 26 M Anthelme 27 M Fernand 28 J Irénée 29 V Pierre, Paul 30 S Martial

Zone A Zone B Zone C Vacances sous réserve



Domaine de Garavand

R. Charrier

BENY

Création/actualisation Imp. Monterrat - 01 85 36 38 00

Création/actualisation Imp. Monterrat - 01 85 36 38 00

JUILLET 2007	AOÛT 2007	SEPTEMBRE 2007	OCTOBRE 2007	NOVEMBRE 2007	DÉCEMBRE 2007
1 D Thierry 2 L Martinien 3 M Thomas 4 M Florent 5 V Antoine 6 V Mariette 7 M Raoul 8 D Thibaut 9 J 10 V Amandine 11 M Ulrich 12 M Benoît 13 V Henri, Joël 14 S F. NATIONALE 15 D Donald 16 L N.-D. M. Carmel 17 M Charlotte 18 M Frédéric 19 J Arsène 20 V Marina 21 S Victor 22 D Marie-Mad. 23 Brigitte 24 M Christine 25 M Jacques 26 J Anne 27 V Nathalie 28 S Samson 29 D Marthe 30 L Juliette 31 M Ignace de L.	1 M Alphonse 2 V Julien 3 V Lydie 4 S J.-M. Vianey 5 D Abel 6 L Transfiguration 7 M Gaëtan 8 M Dominique 9 J Amour 10 V Laurent 11 M Claire 12 D Clansée 13 L Hippolyte 14 M Evrand 15 M ASSOMPTION 16 J Arnel 17 V Hyacinthe 18 S Hélène 19 D Jean Eudes 20 L Bernard 21 M Christophe 22 M Fabrice 23 J Rose de L. 24 M Barthélémy 25 S Louis 26 D Natacha 27 L 34 28 M Augustin 29 M Sabine 30 D Jérôme 31 V Arstide	1 S Gilles 2 D Ingrid 3 M 35 4 L Grégoire 5 M Florent 6 V Bruno 7 J Bertrand 8 M Reine 9 D Nativité N. D. 10 M Alain 11 M Inès 12 M Adolphe 13 M Apollinaire 14 L Aimé 15 M Ste Croix 16 M Edith 17 L Renaud 18 M Nadège 19 M Emille 20 J Davy 21 M Mathieu 22 S Maurice 23 D Automne 24 L 38 25 M Thiclé 26 M Hermann 27 M Côme, Damien 28 V Vinc. de P. 29 S Veneslas 30 D Michel 31 M Jérôme	1 L Th. de F.E.J. 2 M Léger 3 S Gérard 4 J Fr. d'Assise 5 V Fleur 6 M Bruno 7 D Serge 8 L Pâques 9 M Denis 10 M Ghislain 11 J Firmin 12 V Wilfried 13 S Géraud 14 D Juste 15 L 41 16 M Th. d'Avila 17 M Edwige 18 J Baudouin 19 J Luc 20 S René 21 D Adeline 22 L 42 23 M Elodie/Salomé 24 M Jean de C. 25 J Florentin 26 V Enguerran 27 M Dimitri 28 M Erminie 29 J Simon/Jude 30 D 43 31 M Narcisse Bienvenue Quentin	1 J TOUSSAINT 2 M Délicie 3 S Hubert 4 D Charles 5 L 44 6 M Sylvie 7 M Bertille 8 J Carine 9 M Geoffroy 9 V Théodora 10 S Léon 11 D ARMISTICE 1918 12 L 45 13 M Christian 14 M Brice 15 M Sidoine 16 V Albert 17 S Marguerite 18 D Elisabeth 19 L 46 20 M Aude 21 L Tanguy 22 M Edmond 23 M Prés. Marie 24 J Cécile 25 D Clément 26 M Flore 27 M Catherine 28 L 47 29 M Delphine 30 M Severin 31 V Jacq. de la Mar. Saturin André	1 S Florence 2 D 48 3 L François-Xavier 4 M Barbara 5 M Gérard 6 M Nicolas 7 V Ambroise 8 S Imm. Conseq. 9 D P. Fourier 10 L 49 11 M Romaric 12 M Daniel 13 M Jeanne F.C. 14 M Lucie 15 S Odile 16 D Ninon 17 L Alice 18 M 50 19 M Gaël 20 M Gatien 21 M Urbain 22 M Théo/Philippe 23 M Pierre C. 24 S Hiver 25 D Armand 26 M 51 27 M Adèle 28 M Noël 29 M Étienne 30 D Jean l'évang. Innocents David Roger 31 L 52 Sylvestre

SOMMAIRE

Mot du Maire.....	1
Compte administratif 2005 - Commune.....	2
Compte administratif 2005 - Assainissement.....	3
Infos.....	3
Commissions	
Environnement.....	4
Voirie.....	5
Bâtiments.....	5-6
Services présents sur la commune.....	7
Carte des sentiers de rando.....	8-9
Loisirs, sentiers de randonnées.....	10
Règlement collecte déchets.....	11-12
CAF	
Rencontre avec un sportif de Bény.....	13
Liste des associations.....	14
Architecture Bressane.....	15-16-17-18
Associations	
Amicale des pompiers.....	19
Comité des fêtes.....	19
Les amis du rugby.....	20
Club des retraités.....	20
Comité FNACA.....	21
Comité fleurissement.....	22
Bibliothèque.....	22
Donneurs de sang.....	23
Ecole de musique du canton de Coligny.....	24
Fa si la gym.....	25
Le Téléthon.....	25
Compagnie des sapeurs pompiers.....	26
L'atelier de danse.....	26
Société de pêche.....	27
La retraite sportive.....	27
Paroisse.....	28
Ecole.....	28
Sou des écoles.....	29
A corps dons.....	30
CCAS.....	30
Les Bény de France.....	31
Les classes.....	32
Etat civil.....	32
Calendrier.....	rabat



*L'équipe de rédaction du bulletin municipal,
au nom de la municipalité,
vous présente ses meilleurs vœux pour 2007*

CALENDRIER des FÊTES

2007



JANVIER	Dimanche 7	Vœux du Maire.
	Dimanche 7	A l'Eglise : Concert de musique classique à l'accordéon.
	Lundi 15	Don du sang, salle Garavand 7h30 à 9h.
	Samedi 20	Concours belote FNACA à MARBOZ.
	Dimanche 21	Messe de la St Vincent et banquet des pompiers.
	Dimanche 28	Repas de la chasse.
FÉVRIER	Samedi 10	Audition école de musique intercommunale à Marboz.
	Samedi 3	Concours belote du comité des fêtes .
	Dimanche 11	Repas du fleurissement.
MARS	Dimanche 11	Loto des retraités.
	Samedi 17 et	
	Dimanche 18	Journée gaufres des donneurs de sang.
	Lundi 19	Commémoration 1962 FNACA.
AVRIL	Samedi 14	Soirée bréchets Fa si la gym.
	Samedi 21	Journée sportive A Corps Dons.
MAI	Mardi 8	Commémoration 1945.
	Jeudi 17	Profession de Foi à Bény.
JUIN	Vendredi 1	Spectacle théâtre de l'école.
	Samedi 2	Vogue, retraite aux flambeaux. Bal populaire gratuit, feux d'artifice.
	Dimanche 3	Vogue.
	Samedi 9	Côtelettes du sou des écoles.
	Samedi 23 et	
	Dimanche 24	Tir aux pigeons ACCA Bény.
JUILLET	Dimanche 1	Fête du poulet des pompiers.
	Samedi 7	Soirée du rugby.
	Lundi 9	Don du sang salle Garavand 7h30 à 9h.
	Jeudi 14	Journée détente FNACA à Bény.
SEPTEMBRE	Samedi 1	Concours pétanque du comité des fêtes.
	Dimanche 2	Concours pêche société le Sevron.
	Samedi 15	Repas CCAS.
OCTOBRE	Mercredi 3	Repas Noël des retraités.
	Lundi 9	Don du sang, salle Garavand 7h30 à 9h.
	Samedi 20	Concours belote FNACA Bény.
NOVEMBRE	Dimanche 11	Commémoration 1918.
	Samedi 17	Concours de belote du sou des écoles.
DÉCEMBRE	Samedi 8	Arrivée Téléthon.
	Lundi 31	Réveillon du comité des fêtes





Mot du Maire



Une année est achevée, et, ce bulletin municipal est le fruit du travail d'une équipe volontaire composée d'élus, de responsables d'associations et de personnes particulièrement dévouées et compétentes qui s'efforcent chaque année de le rendre plus attractif.

Merci à eux tous.

Dans l'année 2006, d'importants travaux ont été réalisés dans les bâtiments communaux (ouvertures, volets, toiture sur l'ancienne école - chauffage au stade - aménagement du bâtiment des Jacquets pour l'atelier des employés municipaux et locaux pour associations) ainsi que des travaux de la voirie et des parkings. Le compte-rendu établi par chaque commission donne le détail de l'ensemble de ces chantiers.

L'année 2005 avait vu la clôture de l'élaboration du P.L.U. et je pense que l'année 2007 verra naître le premier lotissement côté Ouest du bourg. Les négociations des terrains sont en cours.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir courant Septembre 2006 un nouveau prêtre, la paroisse de BENY venant d'être regroupée avec les paroisses de MARBOZ et PIRAJOUX. Bienvenue au Père Luc LEDROIT, qui n'est pas inconnu sur notre commune. En effet, il a passé quelques années de diacre à la paroisse de St ETIENNE DU BOIS.

Le monde associatif a été endeuillé par le décès brutal de Jean Paul POBEL, qui était président de la FNACA depuis plusieurs années. Il s'était investi énormément dans cette association.

Je souhaite aussi bon courage aux 4 nouveaux présidents de sociétés élus en cours d'année.

Le recensement effectué en ce début année 2006, avec sérieux, par Annie PLAIDEAU a donné une augmentation de plus de 15 % de la population de BENY par rapport à 1999.

Pour l'année 2007, l'objectif de la municipalité est de terminer l'entretien des bâtiments communaux, le réaménagement complet du cimetière qui est une énorme tâche, l'achèvement du local des Jacquets, encore beaucoup de travail mais combien enrichissant pour l'équipe municipale.

MERCI à tous ceux qui ont participé à la vie communale, à l'équipe de bénévoles qui tout au long de la saison estivale a entretenu les massifs de fleurs malgré la sécheresse, à tous nos agents communaux pour leur conscience professionnelle, sans oublier Melissa MARGUIN qui a été employée à l'entretien du village pendant les vacances, ainsi que Nathalie SUBTIL remplaçante ATSEM aux écoles.

En cette année qui vient de s'écouler, j'ai une pensée particulière pour tous ceux que nous avons connus, aimés et qui nous ont quittés trop tôt. Je pense aussi aux malades, aux personnes qui sont en difficulté, en leur souhaitant une rapide guérison, ainsi qu'une amélioration dans leur vie.

Je vous souhaite à vous toutes et tous, pour cette nouvelle année, une très bonne santé ainsi que beaucoup de bonheur.

RODET Georges





COMPTE Administratif 2005

M. 14 (commune) en euros

Dépenses de fonctionnement

DO11	- Charges à caractère général	102 547,68
DO12	- Charges de personnel	126 230,81
D65	- Autres charges de gestion courante	48 709,22
D66	- Charges financières (intérêts des emprunts)	6 556,14
D67	- Charges exceptionnelles	220,50
D023	- Prélèvement sur le fonctionnement pour l'investissement	0
TOTAL		284 264,35

Recettes de fonctionnement

R70	- Produits des services (garderie, remboursé charges locat.)	11 943,32
R73	- Impôts directs (taxes d'habitation, foncières, professionnelle...)	172 717,00
R74	- Dotations-subventions (dot. globale de fonctionn de l'Etat, subv. conseil gén.)	193 957,64
R75	- Autres produits de gestion courante (loyers logts, locations div.)	31 442,03
R76	- Produits financiers (parts sociales)	8,04
R77	- Produits exceptionnels	0,03
R79	- Transfert de charges	2 874,53
R013	- Atténuations de charges	15 216,12
R002	- Produits antérieurs (excédent de l'année précédente)	58 252,99
TOTAL		486 411,70

Dépenses d'investissement

- D001 : Déficit de l'exercice précédent	46 699,97	
- D16 : Remboursement d'emprunts (capital)	26 259,35	
DETAIL PAR OPERATIONS :		125 281,90
- 120 : Restructuration locaux scolaires	1 047,39	
- 149 : Aménagement du Bourg	22 294,46	
- 150 : Bâtiment communal « Les Jacquets »	7 317,03	
- 151 : Matériel (photocopieur, équipements pompiers, mobilier, aspirateur, nettoyeur haute pression, rétroprojecteur...)	18 770,41	
- 152 : Toiture bâtiment de la Cure	22 094,49	
- 153 : Plan Local d'Urbanisme	7 639,80	
- 155 : Cimetière « columbarium »	11 655,71	
- 156 : Stade	21 301,81	
- 157 : Place publique	12 655,53	
- 158 : Compl. électricité « Des Jacquets »	505,27	
TOTAL	198 241,22	

Recettes d'investissement

- R10 - Fonds de compensation de la T.V.A.	38 541,00
- R1068 : Affectation résultat exercice précédent	107 323,97
R13 : Subventions d'investissement	
- 151 : Matériel	1 167,28
- 158 : Eclairage public : « Les Jacquets »	359,79
- R266 : Autres participations (parts sociales)	266,78
TOTAL	147 658,82

Dépenses totales	482 505,57
Recettes totales	634 070,52
Excédent de clôture	151 564,95

COMPTE Administratif 2005

M. 49 (assainissement) en euros

Dépenses de fonctionnement

D11	- Charges à caractère général (Prestation de service : SOGEDO)	247,35
D66	- Charges financières (intérêts des emprunts)	1 930,70
D68	- Dotation aux amortissements	6 622,00
	TOTAL	8 800,05

Recettes de fonctionnement

R70	- Produits de gestion courante (taxe assainissement)	3 471,58
R77	- Produits exceptionnels (amortissement + subvention Commune)	3 204,00
R002	- Produits antérieurs (excédent de l'année précédente)	91 440,88
	TOTAL	98 116,46

Dépenses d'investissement

	- D13: Subventions d'investissement (amortissement)	3 204,00
	- D16 : Emprunts et dettes assimilées	509,47
	- D203 : Frais d'étude (zonage d'assainissement)	2 134,64
	- D001 : Solde d'exécution d'investissement reporté	0
	TOTAL	5 848,11

Recettes d'investissement

	- R10 : Fonds de compensation de la T.V.A.	0
	- R13 : Subvention	0
	- R28 : Amortissement des immos.	6 622,00
	- R001 : Report excédent 2004	7 699,51
	TOTAL	14 321,51

Dépenses totales	14 648,16
Recettes totales	112 437,97
Excédent de clôture	97 789,81

Infos

Ouverture mairie : mardi, jeudi et samedi de 9 h à 11 h 30. Tel : 04 74 51 00 49
Internet : mairie.beny01@wanadoo.fr

Location vaisselle pompiers

Responsable PHILIPPE MERCKLEN « Le Petit Grillet »

☎ 04 74 42 03 87

Vaisselle à0,06 euros pièce

Refroidisseur7,50 euros

Bar5 euros

Cafetière7 euros

Friteuse ronde20 euros

Location comité des fêtes

Tables et bancs : 4 euros auprès de Poupon Jean-François « La Vavre » ☎ 04 74 51 06 37

Friteuse (2 fois 6 litres) : 15 euros et appareil à hot dog : 15 euros
auprès de Christiane Belaizoud « Champ Gallet » ☎ 04 74 42 05 34





COMMISSIONS

Syndicat Sevron Solnan

Pas de chantier sur Bény cette année, mais beaucoup sont en attente.

Un chantier devrait avoir lieu en amont du déversoir de Marmont.

Suite aux crues de l'hiver 2005-2006, une importante anse d'érosion en partie inférieure de berge rive gauche s'est formée. Cette érosion sur un

secteur dépourvu de végétation a provoqué l'éboulement du haut de berge, rendant dangereux un tronçon très fréquenté par les promeneurs et les pêcheurs. Une protection mixte est prévue, une semelle d'enrochement sera nécessaire, la berge sera terrassée en pente douce, protégée par un géotextile biodégradable et revégétalisée.



Commission Environnement

Arrachage des haies et d'espaces boisés classés

Suite à divers constats d'arrachages de haies ou de futaies, nous attirons l'attention de tous les propriétaires sur le respect des règles définies dans le document d'urbanisme (alinéa 1, 2 et 3 de l'article 13 de chacune des zones).

Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Bény approuvé le 18 mai 2005 après enquête publique, définit un certain nombre d'espaces boisés et de haies classées, à conserver ou à remplacer.

Ainsi les coupes et abattages d'arbres sont soumis à autorisation dans les espaces boisés classés figurés au document graphique, à l'exception de celles qui en sont dispensées par arrêté préfectoral du 18 septembre 1978.

De même les défrichements sont soumis à autorisation dans les espaces boisés non classés à l'exception de ceux qui figurent à l'article L311.2 du Code forestier et interdits dans les espaces boisés classés (article 5 des dispositions générales du règlement du Plan d'Urbanisme Local).

Nous vous rappelons que tout arrachage devra faire objet d'une plantation de nature et de quantité équivalente avec des essences locales habituellement rencontrées sur la commune.

Nous vous invitons à venir consulter le document d'urbanisme en mairie et à informer les éventuels exploitants de vos biens, du souhait de la mairie de voir respecter ces prescriptions.



Essences à utiliser

* ARBRES : chêne, frêne, érable sycomore, aulne commun ou verne, saule blanc, cormier, merisier, orme résistant, poirier commun, noyer, alisier torminal, pommier sauvage.

* GRANDS ARBRES : prunellier, sorbier des oiseleurs, noisetier, néflier, charme commun, érable champêtre, saule marsault, sureau noir.

* PETITS ARBRES : houx, cornouiller sanguin, fusain d'Europe, viorne commune, chèvrefeuille des haies, troène champêtre.





Commission Voirie

La commission voirie est toujours très attentive à l'état de voies communales. Pour l'année 2006, le montant des travaux de rechargement aura représenté un budget de 60 000 € sur les fonds communautaires mis à disposition. Ces travaux, assurés par l'entreprise Appia Révillon, ont concerné les voies suivantes : la voie communale n° 11, au hameau Petit Vacon, dans le prolongement des travaux 2005, la voie communale n° 201, dite de Marmont, des travaux d'émulsion.

De plus, la communauté a participé à l'achat des fournitures nécessaires aux petits travaux d'élargissement des voies comme à Vacon et aux

Manillers (achat des tuyaux, empièvements, heures de pelleteuse), pour la somme de 6 350 €.

Les parkings de la salle Garavand et de la bibliothèque commençant à se dégrader, la commune a opté pour leur réfection en enrobé. La pose de pavés sur résine a été retenue pour délimiter le stationnement des véhicules. Le coût de ces travaux s'élève à 19 000 €.

Des travaux d'élagage ont également été réalisés le long des voies communales. ✧

Commission Bâtiments

Mise en œuvre d'un Plan Local d'Urbanisme

La première zone constructible, à l'Ouest du bourg, a été ouverte suite à l'approbation du plan local d'urbanisme au mois de mai 2005. Elle a fait l'objet de projets d'organisation étudiés par le conseil municipal. L'aménageur retenu a lancé les opérations de négociation en vue de l'acquisition des parcelles.

Cette étape aurait dû se terminer fin 2005. Malheureusement, en cette fin d'année 2006, elle n'est toujours pas achevée en raison de l'hésitation de certains propriétaires qui se traduit par de la rétention foncière, mettant ainsi en péril l'opération. Le conseil municipal s'interroge sur l'opportunité de déclasser cette première zone pour en annuler la constructibilité et d'ouvrir la seconde zone à l'Est du bourg. Une décision devra être prise rapidement.

Les candidats à la construction dans les conditions proposées sur ce secteur font encore preuve de patience. Nous espérons qu'ils seront encore là si ce projet aboutit.

Droit de préemption urbain

Les élus ont instauré cette année l'exercice du droit de préemption urbain sur les zones urbanisées du bourg et les futures zones à ouvrir à la construction définies dans le Plan Local d'Urbanisme. La commune sera ainsi avertie des opérations de vente des propriétés couvertes et pourra éventuellement réaliser des acquisitions foncières, mobilières ou immobilières qui pourraient s'avérer utiles pour l'aménagement ou le développement futur.

Acquisition foncière

La commune a procédé à l'acquisition d'une parcelle de terrain agricole située à l'Est du cimetière et à proximité de la zone qui sera ouverte à la construction dans le futur. Cette parcelle sera destinée à l'implantation des dispositifs nécessaires à l'urbanisation du secteur situé en amont.

Commission Bâtiments

■ Bâtiment de la bibliothèque : la toiture, les fenêtres et les volets ont été remplacés cette année. Un incident est venu entacher le bonheur de voir aboutir ce projet. En effet, la cuve à fuel domestique, enterrée devant ce bâtiment, a choisi ce moment précis pour se fissurer et se vider partiellement de son contenu. Il a donc fallu la remplacer en urgence, les premières fraîcheurs se présentant.

■ Bâtiment communal du stade : après les travaux de rénovation électrique de l'année précédente, le système de chauffage, défectueux à la suite d'une coupure d'électricité en période de gel de printemps a dû être refait à neuf.





COMMISSIONS



- Local des Jacquets : les travaux d'aménagement intérieur ont débuté cette année pour la moitié Est du bâtiment. L'aménagement de l'accès et du parking étaient également à l'ordre du jour en cette fin d'été, ainsi que les modifications sur les portails existants ou à créer. Les travaux extérieurs de la commune étant réalisés, nos employés peuvent à nouveau s'occuper de la suite des travaux. La livraison des locaux pour les associations pourrait intervenir à la fin du printemps prochain.
- Équipement informatique : la mairie et l'école accèdent cette année à la connexion Internet à haut débit après quelques désagréments techniques qui ont bien failli venir à bout de la patience des élus et des institutrices. Un nouvel ordinateur a également été installé à l'école pour remplacer un matériel essoufflé par la gourmandise des logiciels éducatifs utilisés.
- Aménagement des locaux scolaires et garderie périscolaire : un complément de matériel de rangement ou d'activité a été commandé. Un abri extérieur a également été installé par nos employés pour permettre le rangement des jeux d'extérieur qui jusqu'alors encombraient la salle d'activité.

Syndicat intercommunal à vocation scolaire



Les travaux de finitions du nouveau Collège de Bény-sur-Ouche ont débuté à la rentrée de septembre. Les salles de classe n'étaient pas complètes, les équipements techniques et les agréments d'usage au cours de l'année scolaire. Les travaux du self et des toilettes n'étant pas terminés, les élèves ont dû se contenter de fêtes pour y prendre les repas pendant les vacances d'été.

Le conseil municipal n'a pas pu commencer en septembre les travaux liés notamment à la nécessité de réorganiser l'espace qui aurait dû être conservé et amélioré. Un projet modificatif a été déposé et les travaux de planification pourront reprendre en janvier.

Le conseil municipal de la région de la Haute-Normandie, lors de l'ouverture des collèges de la région, a décidé de la réouverture de ce nouveau collège qui peut accueillir jusqu'à 100 élèves. Il est actuellement occupé par

281 enfants.

Syndicat intercommunal à vocations multiples

Réseau d'Aide et de Soutien pour les Elèves en Difficulté (RASED) : grâce à l'appui du Conseil Général, une antenne a été ouverte et basée à Coligny, en complément du service existant sur le territoire de la circonscription scolaire de Montrevel en Bresse qui intervenait dans notre commune. Ce dispositif peut maintenant assurer un service de qualité auprès de nos enfants scolarisés en difficulté.

Prise en charge de la petite enfance

■ Relais Assistantes Maternelles : ce relais a vu le jour au mois de décembre 2005. Son intérêt n'est déjà plus à démontrer tant il remporte de succès auprès des parents et des assistantes maternelles de notre communauté de communes. Les animations conduites par Carmen Pereira, les journées d'informations mises en place, la qualité des services fournis et les liens assurés satisfont pleinement le public concerné qui a de plus en plus souvent recours à ce relais.

C'est un véritable centre d'information, d'animation, de ressource pour les assistantes maternelles et les parents, mais également un lieu privilégié pour alimenter un observatoire de la petite enfance dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire.



■ Dispositif multi accueil de la communauté de communes de Treffort en Revermont : crèche et halte-garderie implantées sur la commune de Saint Etienne du Bois, ouvrant au mois de janvier 2007. Notre communauté de communes avait choisi en 2005 de ne pas s'investir dans ce projet. La communauté de communes de Treffort en Revermont a, de nouveau, sollicité la commune pour sa participation aux frais liés à l'accueil éventuel des enfants de familles résidant à Bény et pré-inscrits pour bénéficier de ce service. Le conseil municipal n'a pas donné son accord en raison du coût de fonctionnement présenté.

◇





Les services présents sur la commune de Bény

ASSISTANTES MATERNELLES domiciliées à Bény

- * Martine Chambard - La Bottière.
- * Nadine Favre - Champs Gallet.
- * Bernadette Millet - Vacon.
- * Evelyne De Lazzer - Les Raviers
- * Nelly Gros - Fraidègue
- * Chantal Nallet - Les Jacquets

Relais assistantes maternelles

Des temps collectifs d'animation sont organisés par l'animatrice du relais, Carmen Pereira, dans les locaux de la garderie périscolaire un mardi sur trois en alternance avec Marboz et Coligny, de 9 h à 11 h 30. Ces temps collectifs destinés aux enfants de moins de 6 ans et aux assistantes maternelles (ouverts également aux parents de ces enfants) ont pour objectif d'initier les enfants à la vie en groupe préparant ainsi leur entrée à l'école à travers le jeu dans un espace conçu pour eux. Ils permettent également aux assistantes maternelles de travailler ensemble, d'échanger sur leur profession autour de leurs expériences, d'acquérir des techniques d'animation et de participer à des formations.



L'animatrice (éducatrice de jeunes enfants) a pour mission d'aider à la professionnalisation des assistantes maternelles et de contribuer à l'éveil de l'enfant.

Ecole primaire

L'école de Bény accueille les enfants à partir de 3 ans. La commune a fait de gros investissements dans ses locaux scolaires pour accueillir dans les meilleures conditions tous les enfants de Bény, dans le but de maintenir une vie au village.

Le coût de prise en charge d'un élève pour la scolarisation s'élève à 670 euros par an.

A la rentrée 2006, l'école accueille 70 élèves répartis sur trois classes à sections multiples.

Cantine scolaire

C'est une cuisine familiale, préparée sur place par Martine Bouvard employée communale, qui est proposée aux enfants. Au cours de l'année scolaire 2005- 2006, ce service a permis de servir 6 170 repas aux enfants et aux adultes autorisés.

Le prix d'un repas s'élève à 4,88 euros pour les frais de fonctionnement, hors coût d'investissement.

Tarif repas enfant année scolaire 2006-2007 : 2,70 euros - Tarif adulte : 3,70 euros. Le surcroît est pris en charge par la commune.

La garderie périscolaire

Ouverture de 7 h 15 à 8 h 30 et de 16 h à 18 h 15.

Le coût de fonctionnement, par heure est de 17,85 euros, tout compris.

Les tarifs sont établis en fonction des heures d'utilisations.

RANDONNÉES



CIRCUIT N° 1

« Garavand »
15 kms de distance



CIRCUIT N° 2

« Marmont »
17 kms de distance



CIRCUIT N° 3

« Le P'tit Marmont »
3 kms 500 de distance





RANDONNÉES

Sentiers de randonnées

La randonnée est l'une des activités les plus pratiquées en France comme dans l'Ain avec une demande qui s'accroît. S'adressant le plus souvent à une clientèle familiale à la recherche d'un contact étroit avec la nature, la randonnée s'affiche de plus en plus comme un outil de développement local dynamisant des territoires ruraux.

La communauté de commune du canton de Coligny a mis en place,



une commission tourisme, depuis fin 2004.

Le conseil communautaire a désigné Aimé Girard, maire de Villemotier, responsable rapporteur de cette commission.

La réflexion au niveau de la communauté, avait pour but d'obtenir un maillage complet du canton, puis d'assurer une continuité avec les communautés de communes limitrophes.

Toutes les communes ont mis en place, une commission tourisme.

Ces personnes ont travaillé activement depuis deux ans sur ce projet, qu'elles soient remerciées ici.

Pour mémoire, il faut savoir qu'en 1983, le conseil municipal de Bénay avait classé des chemins, réservés à la rando, par délibération du 14 janvier.

Mais depuis 83, la géographie des lieux a beaucoup changé : remembrement, réorganisation foncière et surtout le passage de l'A 39 au milieu du territoire.

Voici les étapes obligées pour créer un sentier de randonnée :

L'élaboration du sentier

- 1) Report du tracé envisagé sur carte topographique.
- 2) Vérification du statut juridique des chemins empruntés à partir du cadastre.
- 3) Qualité du circuit, intérêt paysager...
- 4) En parallèle, reconnaissance sur le terrain.

L'aménagement

- 1) Travaux nécessaires, élagages, remblaiement.
- 2) Balisage qui sert à jalonner avec une technique et une méthode apprise lors d'un stage, pour répondre à un code FFRP (fédération Française de randonnée pédestre. Le balisage en jaune fait à Bénay, correspond au symbole : PR (promenade randonnée) .
- 3) La signalétique, sera faite en 2007. Ce sont, des panneaux avec une signalisation directionnelle.

La valorisation

Edition de guides et panneaux d'information au point de départ des circuits. ✧





Règlement de collecte des déchets ménagers

1 - Classification des déchets ménagers

1.1 - Déchets recyclables à trier et à déposer dans les PAV :

Les emballages ménagers :

- Flaconnages plastiques : bouteilles d'eau minérale, de soda, de jus de fruits, de lait, flacons de salle de bains, de produits d'entretien, de lessive, bouteilles d'huile alimentaire, de vinaigrette et mayonnaise, de ketchup...
- Briques alimentaires et cartonnettes d'emballages
- Emballages métalliques : désodorisants, déodorants, mousses à raser, aérosols de produits non toxiques, cannettes en métal, barquettes en aluminium...

Il est indispensable d'écraser et de compacter les emballages vides pour optimiser le remplissage des conteneurs.

Le papier :

- Journaux, magazines, prospectus, papiers de bureau, catalogues, annuaires...

Il est indispensable d'enlever les films plastiques enveloppant les journaux et magazines et les enveloppes à fenêtre.

Le verre :

- Bouteilles et cannettes en verre,
- Bocaux et petits pots.

Il est indispensable d'enlever les bouchons (liège ou capsule métallique) des bouteilles vides.

1.2 - Déchets valorisables à déposer en déchetterie par les particuliers :

- Ferraille,
- Gros cartons d'emballages pliés,
- Bois brut et palettes,
- Déchets verts : en cas d'impossibilité de réaliser chez soi le compostage individuel, notamment par manque de place, ces déchets compostables sont admis en déchetterie,
- Films en plastique étirable,
- Vêtements,
- Cartouches d'imprimantes,
- Téléphones portables,
- Déchets ménagers spéciaux (DMS) : peintures, solvants, acides, produits toxiques, produits phytosanitaires, néons, batteries, huiles, piles et accumulateurs, aérosols de produits d'entretien...

1.3 - Déchets non valorisables à déposer en déchetterie par les particuliers :

- Encombrants ménagers,
- Gravats et inertes (à l'exception de produits contenant de l'amiante et des hydrocarbures).

1.4 - Déchets valorisables à composter chez soi :

- Déchets de jardin, fleurs fanées, feuilles mortes, gazons, tailles de haies, déchets de potager,
- Déchets de cuisine : épluchures, restes de repas d'origine végétale, pain, riz, pâtes, légumes, fruits, coquilles d'œufs, marc de café, thé, infusettes,
- Autres déchets : sciure de bois, cendres froides, essuie-tout...

La communauté de communes propose aux habitants l'acquisition de composteurs en bois, en kit complet à monter soi-même, à prix très intéressant.

1.5 - Déchets à mettre à la collecte hebdomadaire (OMR)

Par définition, sont considérés comme résiduels les déchets n'entrant pas dans les chapitres ci-dessus, et plus spécialement :

- Emballages plastiques non recyclables : barquettes en plastique et polystyrène, petits pots (yaourts, crèmes), sachets, sacs plastiques, pots de fleurs,
- Papiers gras, restes de repas non compostables (os, viandes, poisson)...

Ces déchets résiduels sont les seuls ramassés par la collecte hebdomadaire.





INFOS MAIRIE

2 - Organisation de la collecte des ordures ménagères résiduelles

La collecte concerne, selon les cas, le ramassage des sacs poubelles hermétiquement fermés et/ou de bacs roulants individuels ou collectifs. Les poubelles doivent être déposées par les riverains, le matin de la collecte ou au plus tôt la veille au soir, afin d'éviter toutes éventrations. Dans les lotissements, un point de regroupement est prévu en bordure de la voie publique et tenu propre.



Si le contenu d'une poubelle est manifestement non trié, c'est-à-dire si elle contient des déchets recyclables, elle ne sera pas collectée. Dans ce cas, le prestataire devra apposer par tout moyen efficace, une fiche justifiant le refus de collecte et en informer de suite la collectivité.

En conclusion, ce règlement a pour but de réduire la quantité des ordures ménagères résiduelles et donc de permettre la valorisation d'un maximum de déchets pour limiter le coût du service.

L'ensemble des dispositions sus décrites s'applique aux usagers et aux agents de collecte. Tout incident constaté fera l'objet d'un procès verbal.



CAF de l'Ain : des informations sur vos droits accessibles en permanence

Dans l'objectif de renforcer l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain met à votre disposition deux services accessibles en permanence permettant d'obtenir des informations générales, mais aussi des informations personnalisées sur les dossiers allocataires.



N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir de votre numéro allocataire et du code confidentiel communiqué par votre CAF. Si vous ne l'avez plus, demandez le par E-mail à partir du site Internet Caf ou par courrier.

➔ **Par INTERNET :**
www.ain.caf.fr

➔ **Par TELEPHONE :**
0 820 25 01 10 (0,118 € TTC par mn)

- Pour consulter la date, le montant de vos prestations et le suivi de votre courrier.
- Pour imprimer une attestation de paiement ou un formulaire de demande de prestations.
- Pour communiquer avec votre CAF en nous adressant un E-mail.
- Pour connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale de votre CAF.
- Pour connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile.
- 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
Pour connaître les conditions d'attribution des principales prestations.
Pour consulter votre dossier (date et détail des paiements, état de traitement de votre courrier, demande d'une attestation de paiement).
- Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.
Pour contacter le technicien conseil assurant le traitement de votre dossier, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel.





Rencontre avec un sportif de Bénay

Thomas Martin est connu dans le village, et surtout reconnu au niveau régional et même national, pour ses résultats en compétitions.

Vous le voyez parfois, courir à grandes foulées, le long de « La Charme », ou sur un terrain de sport, pour se maintenir au top de sa forme.

Il a 21 ans, habite aux « Grands Champs » et son sport est le judo.

Quand il avait 5 ans, il a commencé le judo, au judo club de Marboz, pour faire comme sa sœur Céline.

Ensuite il est rentré au judo club de Bourg en Bresse et depuis 2003, il est inscrit au club de Saint-Denis-les-Bourg, avec Pierre Neyra comme entraîneur.

Il est entré en sport étude, dès la seconde, au lycée « les eaux claires » à Grenoble.

Voici une journée type dans ce lycée :

Cours de 8 h à 12 h. A midi : repas en 1/2 heure. De 12 h 30 à 13 h 30 : entraînement spécifique.

Cours de 13 h 30 à 16 h. De 17 h à 18 h 30 : entraînement sportif.

Ses classements

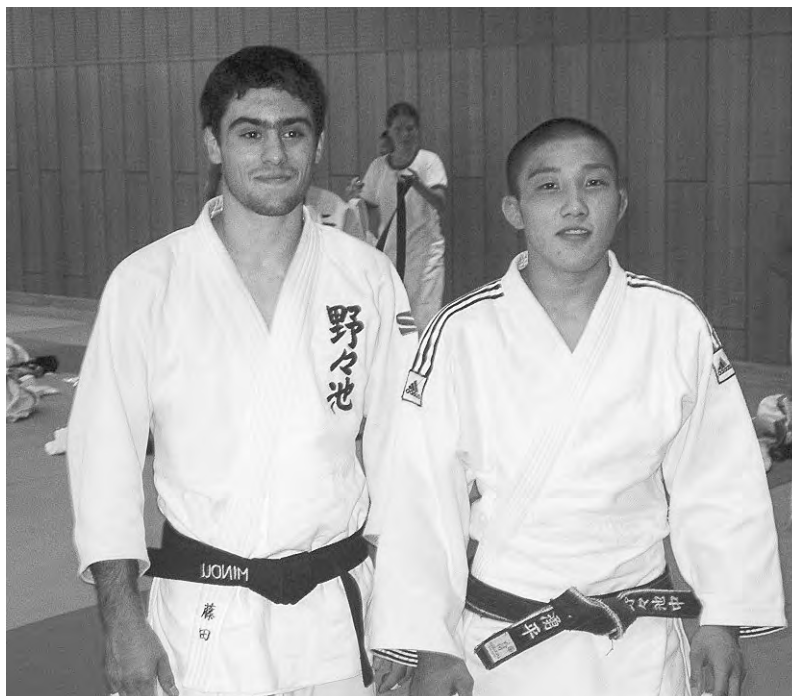
- 3^{ème} au championnat régional en 2002.

Junior en 2004 :

- Champion de l'Ain junior,
- Champion de région,
- 5^{ème} au championnat de France junior.

Senior en 2005 :

- 4 fois champion de l'Ain,
- 2 fois, 3^{ème} au championnat régional,
- 7^{ème} au championnat inter-région en 2005,
- Participation aux championnats de France Universitaire et Entreprise (2006).



En 2006, Thomas raconte : « J'ai fait une visite au Japon, avec le club Dojo de Saint Denis.

Première semaine à Kobe avec entraînement tous les jours, au lycée de Tokai à l'université de Nittaïdai.

Visite du château de Hingi, de Kioto, Osaka, et Hiroshima

Après ce voyage de 12 heures d'avion et un dépaysement culturel total, j'ai assisté à des entraînements organisés de façons différentes, et ce fut pour moi, une très bonne expérience.

Mes projets actuels. Sont d'aller le plus loin possible, en conservant la notion de plaisir, dans ce sport. De passer le brevet d'état, l'année prochaine et de pouvoir enseigner.

A condition d'avoir la possibilité de caser ce travail, dans l'emploi du temps déjà bien chargé de mes études.

En 2007 : Un master en bio écologie environnement à Grenoble. »

Nous ne pouvons que lui souhaiter : une réussite dans ses études, et de réaliser son rêve dans le sport qu'il a choisi. ✧



ASSOCIATIONS

Nos associations

SOU DES ECOLES	Président :	Frédéric Prost	☎ 04 74 51 06 45
FASILA'GYM	Présidente :	BAVOUX Marie-Thérèse	☎ 04 74 51 07 82
FLEURISSEMENT	Président :	Bernard DANANCIER	☎ 04 74 51 07 28
LES AMIS DU RUGBY	Président :	Lionel GIROUD	☎ 06 14 25 79 88
SOCIETE DE PECHE	Président :	Daniel PANCHOT	☎ 04 74 51 02 15
FNACA ANCIEN AFN	Président :	Marcel GAUDET	☎ 04 74 51 02 74
CLUB DES RETRAITES	Présidente :	Andrée PONCET	☎ 04 74 30 54 02
SOCIETE DE CHASSE	Président :	Louis NALLET	☎ 04 74 51 02 50
AMICALE DONNEURS DE SANG BENY MARBOZ	Présidente :	Véronique PIROUX	☎ 06 29 80 25 24
	Responsable :	Bény Muriel RENOUD	☎ 04 74 51 54 58
COMITE DES FETES	Présidente :	Christine JOSSERAND	☎ 04 74 42 01 67
	Informatique :	Yvette CEZETTE	☎ 04 74 51 01 39
	Location de tables, bancs, friteuse :	JF POUPON	☎ 04 74 51 06 37
RETRAITE SPORTIVE	Présidente :	Andrée PONCET	☎ 04 74 30 54 02
LES AMIS DU VELO	Président :	Daniel BERTHET	☎ 04 74 51 08 73
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	Président :	Gilbert ROBIN	☎ 04 74 51 02 10
COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS	Chef de corps :	Yves MORAND	☎ 04 74 51 07 90
AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS	Président :	SAM MERY	☎ 04 74 51 08 07
ATELIER DE LA DANSE	Présidente :	Bénédicte SEVE	☎ 04 74 51 09 47
A CORPS DONS	Présidente :	Maryse LAISSARD	☎ 04 74 51 00 70
BIBLIOTHÈQUE	Responsable :	Maryse LAISSARD	☎ 04 74 51 00 70
COMITE PAROISSIAL	Responsable :	Madeleine LAURENT	☎ 04 74 51 05 52

L'ARCHITECTURE BRESSANE

Caractères généraux



La construction bressane se caractérise par un plan rectangulaire, une faible hauteur de ses murs et l'importance du volume de ses combles.

Le toit largement débordant en façade et en pignon abrite la construction faite de matériaux précaires. L'aire abritée par son prolongement constitue une extension de l'habitat et un lieu de séchage d'un certain nombre de récoltes.

Quelle que soit la superficie de l'exploitation, la composition du domaine demeure la même. L'ensemble de ses bâtiments regroupe autour de l'habitation, le fournil, le four, la soue à cochons, le poulailler, l'étable, l'écurie et la grange.

Une particularité des maisons bressanes était qu'elles pouvaient se déplacer d'un village à un autre. Elles se démontaient et se remontaient. Dans des documents retrouvés dans les archives nous apprenons que plus de cent fermes ont été ainsi

déplacées. La plus longue distance a été de 32 Km et le transport s'est fait à l'aide de bœufs.

Les bâtiments de ferme bressane n'avaient pas de fondations. On dit qu'ils sont « levables de dessus le fond ». Dans le droit de l'époque, les maisons étaient considérées comme des biens meubles et non pas des immeubles, et pouvaient être vendues indépendamment de la propriété du sol.

La reconstitution du cadre d'une ferme bressane typique ne serait pas complète sans un four, car autrefois, chaque habitation avait son « bâtiment de four » toujours construit à l'écart du bâtiment principal, à l'Est ou à l'Ouest de celui-ci. La raison de cet éloignement était double : d'une part, il fallait éviter les risques d'incendie, et d'autre part, le bâtiment comportait aussi les loges à cochons, d'où le risque d'odeurs.

Construction

Orientation : axe Nord-Sud, exposition des façades principales à l'Est.

- a) Développement en longueur : Idéalement la grange s'insère entre l'habitation et les étables. Cette alternance est parfois répétitive.
- b) Le second schéma se présente sous la forme d'une disposition parallèle de 2 ou 3 bâtiments. L'habitat faisant face à 1 ou 2 autres bâtiments regroupant les dépendances de l'exploitation.

Le toit bressan couvre des bâtiments dont les matériaux, pan de bois ou pisé, réclament une protection efficace. La pente douce de ces toits 25 à 50° environ est prolongée en un large avant-toit périphérique, développé au point de constituer une aire de circulation abritée, voire une extension de l'habitat. La couverture est constituée de tuiles canal.

La ferme bressane traditionnelle groupe en son rez de chaussée l'ensemble de ses locaux d'habitation. Ses combles constituant un prolongement des annexes agricoles servent de lieux de séchage d'une partie de la récolte céréalière. La communication avec l'habitation n'est donc pas obligatoire. Pour ces raisons l'escalier est exclusivement extérieur. Il est droit, muni d'une rambarde en bois, situé sous l'être ou sous une avancée de toit, le plus souvent parallèle à la façade sur laquelle il s'appuie.

Les degrés aboutissent à un palier porté par des poteaux verticaux.

Dans un certain nombre d'exemples, cet escalier est perpendiculaire aux façades, en ce cas, il est construit lorsque la façade est assez élevée et abrité par un grand avant toit.



Matériaux de construction

Construction en bois dite à colombage

Les pièces de l'ossature en bois demeurent, dans la presque totalité des cas apparentes et les motifs qu'elles dessinent traduisent les usages d'une époque. La maison en pans de bois constitue une structure indépendante, travail de charpenterie, posée sur le sol ou sur un soubassement maçonné qui en la surélevant, l'isole de l'humidité. Cette construction d'apparence fragile, se révèle d'une particulière fiabilité.

A celle-ci plusieurs raisons : la qualité des bois jadis employés après un abattage judicieux et une période de séchage rigoureusement observée ; la maîtrise d'une technique lentement élaborée par un artisanat ; l'élasticité et la cohésion de ses structures.

La cohésion de cette structure est liée à un certain nombre d'assemblages (par tenons et mortaises, à plat et à mi-bois, traits de Jupiter, ...), effectués entre les pièces monoblocs qui déterminent sa profondeur et sa hauteur, et les pièces horizontales et aboutées de ses façades longitudinales. Il apparaît donc que le volume bâti est limité dans le sens de sa profondeur à la longueur maximum que peuvent avoir les poutres de gros modules que réclament les charges et la sécurité des assemblages.



L'ARCHITECTURE BRESSANE

Les matériaux à hourder

Le procédé le moins onéreux et qui fut pratiqué aux origines, malgré une exécution très longue, réside dans l'utilisation du torchis armé de branches d'aulne. Dans les vides formés par les pièces du colombage, on plaçait verticalement ou obliquement le long des poteaux, trois ou quatre baguettes, maintenues en place par leurs extrémités dans des trous percés dans les pièces horizontales. On disposait ensuite en tressant à la manière de travaux de vannerie des rameaux plus petits et horizontaux jusqu'à ce que les vides soient remplis. On garnissait les espaces de torchis qui servaient aussi pour enduire les surfaces extérieures et intérieures de chaque cadre en veillant à ne pas recouvrir les éléments de colombage.

Le torchis armé a été remplacé par un hourdis en briques maçonnées avec un mortier plus ou moins pauvre en chaux. La brique ainsi utilisée est le plus souvent laissée apparente.

La construction en pisé

Ce procédé se réduit au coût des frais de main-d'œuvre.

Le pisé est un béton de terre grasse, coffré humide, par couches superposées, sur un soubassement de maçonnerie dont l'utilité est de former une assise solide capable de résister à l'humidité du sol et au ruissellement des eaux pluviales.

Le matériau de base est idéalement une bonne terre franche à faible teneur en argile, qui était extraite à proximité du chantier. Débarrassée du plus gros de ses impuretés et humidifiée, elle était malaxée souvent aux pieds, avec de la paille hachée, du foin, des crins d'animaux afin d'améliorer la cohésion du mortier.

Le mélange était coulé dans un coffrage démontable, damé avec une sorte de pilon, puis démoulé après quelques heures de prise. On intercalait à chaque banchée une couche de mortier à base de chaux qui constituait autant de chaînages horizontaux et obliques et éliminait les zones particulièrement sujettes à l'érosion.

Puis l'utilisation de la brique s'étant généralisée on réalisa avec elle des chaînages d'angle à joints obliques pour éviter les arrachements.

Quelques mots sur les puits.
L'approvisionnement en eau a été une des grandes préoccupations des populations. Heureusement, la Bresse, par la composition de son sous-sol, ne manquait pas de nappes phréatiques, la plupart peu profondes. Ceci explique que l'habitat y était dispersé et que chaque ferme possédait son puits.



Remerciement à
Monsieur André
Laurent de St Etienne
du Bois pour le prêt
de différents
documents.

ASSOCIATIONS



Amicale des Sapeurs Pompiers



Une bonne participation des pompiers pour la journée Téléthon. C'est un bon souvenir.

Banquet de la Saint Vincent : du rire et de la convivialité avec la présence des retraités.

Voyage en Corse annulé pour des raisons d'augmentation de taxe, nous prions les personnes qui devaient nous accompagner de bien vouloir nous excuser. L'amicale espère réorganiser un voyage très prochainement.

Parcours sportif sous les projecteurs : de bons résultats, des coupes après l'effort.

Première participation des pompiers pour l'association A CORPS DONNS, à l'occasion de leur manifestation ensoleillée, pleine d'espoir, ludique pour les plus petits, riche d'enseignement pour les plus grands.

Elle est passée à Bény... tout feu tout flamme ; Y a t'il urgence ? Oui pour le relais de la flamme de la vie des donneurs de sang.

Fête du poulet 2006 : un bon cru grâce à nos fidèles convives, les nouveaux sont contents, les futurs ne seront pas déçus, des avalanches de remerciements pour nos bénévoles, leur soutien est très précieux.



Rendez vous pour la 29^{ème}, dimanche 1^{er} juillet 2007, merci à tous.

Après les vacances, l'occasion de nous retrouver autour d'un repas bien mérité pour nos bénévoles est notre plus grand plaisir.

Merci pour l'accueil chaleureux que vous nous réservez lors de la distribution des calendriers.

Comité des fêtes

Cette année encore le Comité des Fêtes a oeuvré pour le bon fonctionnement des manifestations. Le réveillon de la Saint Sylvestre a fait salle comble, grâce au restaurant « la petite croûte » ainsi qu'à une animation sans fausse note de Franck Guy. Nous avons enchaîné avec la sortie « de la percée du vin jaune » menée de main de maître par Jean-Luc Reboux, sortie reconduite en 2008. Bémol cependant pour notre concours de belote avec seulement 16 doublettes, heureusement le week-end de la vogue a connu une fois encore un franc succès. Le feu d'artifice orchestré par Sam Mery a attiré grands et petits du village et des alentours. Mais le ciel de Bény n'aurait pas pu être ainsi coloré sans la subvention allouée par notre municipalité que nous



Club informatique



remercions à nouveau, le bal a clôturé la soirée. C'est avec jeux et gala de danse, animés par Marie Pier Ripoll Pagneux que le week-end s'est achevé.

Nous souhaitons la bienvenue aux trois nouvelles recrues au sein de notre équipe. A noter, le changement de présidence cette année ; Christine Josserand remplace Christiane Belaysoud qui a donné 5 ans de son temps pour mener à bien notre comité, l'ensemble des membres tient à la remercier.

Nouveau bureau : Présidente : Christine Josserand,
Vice Président : Jean-Luc Reboux,
Trésorière : Michèle Danancier,
Secrétaire : Bénédicte Sève.

Les amis du rugby Bény Villemotier

GRAND CHELEM
2006

Après plusieurs années de travail nous avons enfin été récompensés en réalisant un parcours sans faute avec 5 victoires sur 5 matchs joués dans le tournoi des 6 clochers. Nous avons pu compter sur de nombreuses recrues de tous âges avec une moyenne de 20 à 25 joueurs par match. En espérant que l'année prochaine d'autres joueurs viendront découvrir le rugby.



2006 avec la venue du groupe SLC Beatles. Un bal est prévu pour le 7 juillet 2007.

Les entraînements reprendront le samedi 24 Mars 2007 à 18 h au stade.

L'année fut bien remplie avec l'organisation d'une course pédestre et cycliste pour le Téléthon 2005. Nous avons récolté 1347,12 € dans toutes les communes du canton. Nous avons aussi organisé une soirée année 70/80 le 8 juillet

Club des retraités

L'assemblée générale du club de Bény s'est réunie le 18 janvier 2006. La plupart de ses 60 adhérents étaient présents. Ils ont approuvé comptes et activités.

Le 1^{er} février 2006 a eu lieu l'élection du bureau.

Marie Aimée Pobel quitte la responsabilité de vice présidente, mais reste membre du bureau, Emile

Chaussat ne reprend pas son poste de secrétaire adjoint, mais reste à l'association. Paulette Bonnet accepte le rôle de secrétaire adjointe.

Comme les années précédentes le loto s'est révélé très attractif et a permis à un bon nombre de personnes de se rencontrer.

Le repas de fin de saison a eu lieu en avril au restaurant Mieusset à Revonnas.

A l'invitation du club de St Etienne du Bois, quelques personnes du club de Bény, se sont rendues à Château Chinon, ainsi qu'à un repas friture à Asnières Soirée concert du 9 juin 2006 avec l'harmonie de Marboz à la salle Garavand : moment agréable et sympathique.

Le repas de rentrée s'est effectué à St Paul de Varax au restaurant Duverger.

En collaboration avec la prévention routière, le 17 janvier 2006, plusieurs personnes se sont



présentées à « l'audit de conduite » de façon à entretenir leurs réflexes et leurs connaissances.

Le club participe à diverses manifestations des clubs voisins, ainsi qu'aux rassemblements de la fédération départementale à Vonnas et St-Denis-les-Bourg. Quelques membres du club sont aussi intéressés par les cours de formation de responsables et les cours informatique.

Au cours de cette année beaucoup d'activités se sont déroulées dans la bonne humeur, alors pour les découvrir, venez nous rejoindre jeunes et moins jeunes.

Le 8 novembre 2006, quelques personnes se sont rendus au repas spectacle « opéra Strauss » à Charnay-les-Macon.

Au mois de décembre tous les membres du club se sont réunis pour les fêtes de Noël autour d'un bon repas.



Comité FNACA

C'est en septembre 1958, en pleine guerre d'Algérie, que trois petites associations d'anciens d'Afrique du nord constituaient la fédération nationale des anciens d'Algérie (FNAA). En avril 1963, lors de son IV^e congrès national la FNAA devenait définitivement la fédération nationale des anciens combattants en Algérie Maroc et Tunisie (FNACA). Aujourd'hui, au niveau local, sur les 100 adhérents, nous avons 9 veuves qui cotisent et assistent régulièrement à nos activités.

Elles sont nombreuses :

Deux concours de belote avec repas, cérémonies du 19 mars, 8 mai, 11 novembre, participation aux réunions de secteur et congrès. La journée de détente du 14 juillet et un voyage d'une journée au Puy en Velay.

La fédération nationale des anciens combattants en Algérie Maroc et Tunisie a su défendre les intérêts de ses adhérents.

Des actions ont abouti, d'autres restent à mener. La FNACA continue d'agir pour la reconnaissance des services rendus.

Au cours de l'année, le comité Marboz Bény Pirajoux a été endeuillé par la disparition de quatre camarades : Louis Robin et Gilles Dezutter de Marboz ; René Sochet et Jean-Paul Pobel de Bény.

C'est au matin du 7 janvier 2006 que la population apprenait la disparition brutale de Jean-Paul Pobel.

En dehors de ses responsabilités à la FNACA Jean-Paul Pobel était souvent présent au sein des activités associatives locales. Le caractère bien trempé, il s'emportait facilement mais il était un bon

vivant. Il avait le contact facile et aimait découvrir et voyager. Président de notre comité durant 22 années, il travailla beaucoup à l'élaboration du mémorial départemental. Il s'impliqua activement au sein de la commission GAJE « mémoire jeunesse » dont les activités ont pour objectif de sensibiliser les jeunes générations sur les blessures de notre histoire contemporaine.

Au cours de notre assemblée générale de septembre à Bény les représentants des 3 municipalités se sont félicités des bons rapports existants entre la FNACA et les élus.

Comité FNACA



De gauche à droite, sur la photo au premier rang de l'assemblée Alain Gestas, maire adjoint de Marboz, Georges Rodet, maire de Bény et Noël Piroux, maire de Pirajoux.

COMPOSITION DU BUREAU

Président : MARCEL GAUDET - Bény. • Vice-présidents : Fernand Maréchal - Marboz, Albert Convert - Pirajoux, Georges Laurent - Bény. • Secrétaire : Paul Piguet - Marboz • Secrétaire adjoint : Roger Deboeuf. • Trésorier : Roger Darnand - Marboz • Trésorier adjoint : Michel Ecochard - Marboz. • Membres : Martial Bérard, Roger Chagnard, Roger Lamberet, André Bouvard, Roland Mayer. • Communication avec la presse locale et le journal « l'ancien d'Algérie » : Georges Laurent. • Vérificateurs de comptes : Jean Girard - Bény, Michel Pochon - Marboz.

Fleurissement



Cette année encore une équipe de bénévoles était présente pour fleurir le village. De nouveaux habitants de Béný se sont joints à l'équipe pour la mise en place d'environ 3 500 plants.

L'achat des plants est pris en charge par la commune, deux groupes se partagent l'entretien des massifs : le jeudi matin et le jeudi soir, l'arrosage est assuré par les membres du comité et les employés communaux. Le recrutement de Melissa Marguin a été très apprécié.

Les responsables du comité remercient tous les bénévoles pour leur aide.

Rendez-vous au printemps pour les plantations et le dimanche 11 février 2007 à midi, salle Garavand pour le repas « poule au pot » et la projection des diapositives.

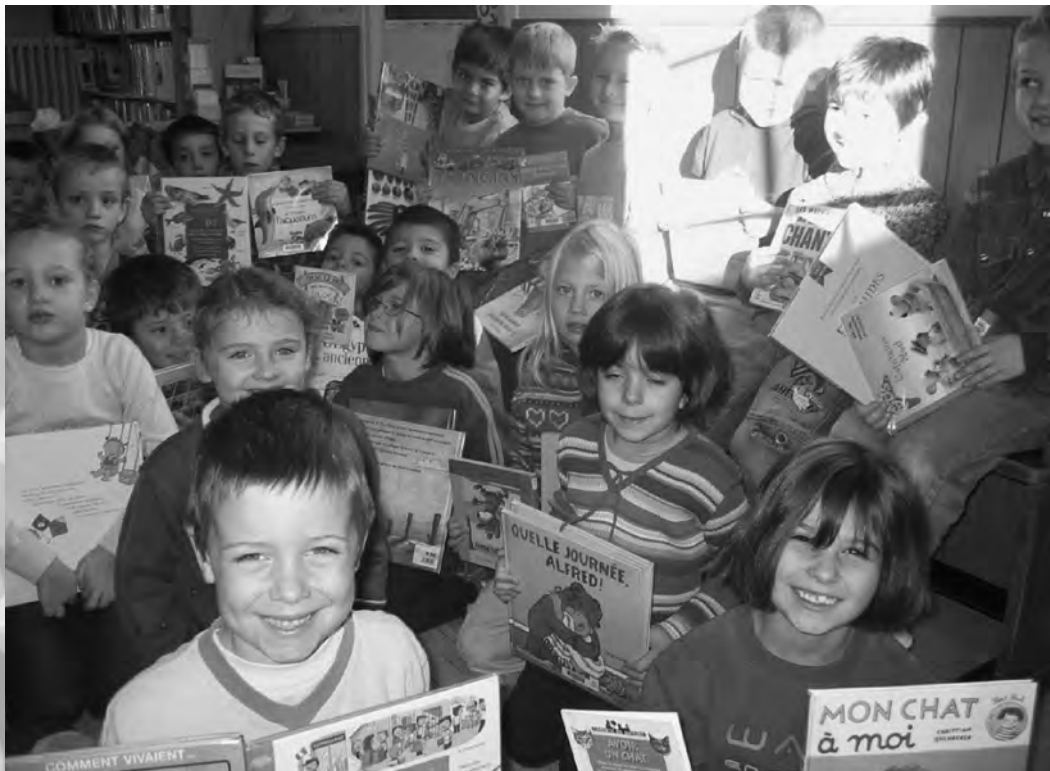
Bibliothèque

Toiture, portes et fenêtres rénovées, comme l'ensemble du bâtiment qui abrite la bibliothèque.

Une disposition des livres, toujours en mouvement pour améliorer l'accueil des lecteurs. Une équipe de bénévoles est disponible et à l'écoute.

Un fond de livres est enrichi grâce à la subvention municipale, aux nombreux dons privés, et, au passage trois fois par an du Bibliobus.

L'enquête statistique annuelle montre que la bibliothèque de BENY, est riche en nombre d'ouvrages disponibles, et qu'elle est fréquentée par de nombreux lecteurs.



Rappel des horaires d'ouverture :

- Le premier mercredi du mois de 17 h à 18 h
- Le premier jeudi du mois de 13 h 30 à 15 h
- Tous les samedis de 10 h à 11 h 30
- Accueil des trois classes de l'école de BENY, le samedi matin de 8 h 30 à 9 h 30.

Si dans votre emploi du temps, il vous reste quelques heures de disponibles n'hésitez pas à nous contacter : couvrir et enregistrer les livres nouveaux ; trier et agencer le local, ou, assurer quelques permanences, vous serez toujours les Bienvenus. Merci.

L'équipe de la bibliothèque



Donneurs de sang

La flamme de la Vie

Cette année, la ville de Lyon recevait le congrès de la Fédération française pour le don de sang bénévole. La flamme de la Vie reliait Perpignan, lieu du dernier congrès national en 2004, à la capitale des Gaules. Avant d'arriver dans le Rhône, elle traversa le département de l'Ain. C'est ainsi que le dimanche 21 mai 2006, jour de la fête patronale, le village de Bény accueillait la flamme. Symbole de la vie, elle fut portée bien haut par un grand nombre d'habitants. L'amicale des donneurs de sang bénévoles de Marboz-Bény avait convié la population à participer au relais de la vie. Les associations ont répondu à son appel dans un grand élan de générosité ; le comité des fêtes, les sapeurs pompiers, à Corps Dons et les amis du rugby se sont mobilisés auprès des donneurs de sang pour cette démarche solidaire et citoyenne. Les enfants de l'école ont également participé à cette action. Ils n'oublieront certainement pas que le don du sang est indispensable et qu'ils seront les donneurs de demain. Le relais a pris fin sur la place de la mairie avec un lâcher de ballons. Avant de se quitter et de voir partir la flamme en direction de Marboz, les participants partagèrent le verre de l'amitié offert par la municipalité.

RANDO 2006

L'amicale des donneurs de sang de Marboz - Bény organisait la Rando inter-amicales. Une centaine de personnes s'est retrouvée le 14 mai 2006 pour marcher à travers le bocage bressan. L'après-midi fut placée sous le signe de l'amitié.



***Cette année, 293 donneurs dont 16 nouveaux.
Merci à vous et restons mobilisés pour les accidentés
et les malades.***

Présidente : Véronique Piroux, Bény
Secrétaire : Séverine Chevalier, Viriat
Trésorier : Robin Virginie



*A noter :
les prochaines dates
de prélèvements*

A Marboz :

- lundi 5 février 2007 de 8h30 à 12h30
- lundi 23 avril 2007 de 16h à 18h30
- lundi 13 août 2007 de 16h à 18h30
- lundi 19 novembre 2007 de 8h à 12h30

A Bény :

- lundi 15 janvier 2007 de 7h30 à 9h
- lundi 9 juillet 2007 de 7h30 à 9h
- lundi 8 octobre 2007 de 7h30 à 9h

***Je donne, tu donnes, il donne,
nous donnons, vous donnez, ils vivent...***



ASSOCIATIONS

Ecole de musique intercommunale du canton de Coligny

Un peu d'histoire

Septembre 1761 : Monsieur Léopold Mozard inscrit son fils Wolfgang Amadeus à l'école de musique intercommunale du canton de Salzbourg (Autriche). Le petit veut faire de la batterie ; la classe étant surchargée, il fera du piano. L'avenir jugera.

Septembre 1928 : Le jeune Charlie Parker veut faire de la boxe. Sa Mamie, inquiète de le voir se tourner vers un sport qu'elle juge violent lui murmure : « *et le saxophone, ça te plairait ?* ». On connaît la suite.

9 septembre 2006 : Canton de Coligny. C'est l'effervescence. Aujourd'hui c'est le jour des inscriptions à l'école de musique. Tous les grands, qu'ils soient ou non entrés dans la postérité ont commencé ainsi, par la découverte d'un instrument, l'apprentissage, les exercices quotidiens, les joies, les découragements, les récompenses, et enfin un jour le plaisir de dire : silence tout le monde. Je vais jouer un petit air de musique !

L'école a pris sa vitesse de croisière.

Sérieux et efficacité, tels sont ses points forts.

A noter au calendrier : Février 2007 (lieu à définir) avec l'audition des élèves. Celle de 2006 s'est déroulée à Bény et les murs de la salle Garavand résonnent encore de la prestation de tous, petits et grands.



Le soir de l'audition

Petit changement pour l'orchestre junior

Les répétitions hebdomadaires ont été remplacées par des journées de travail réparties sur l'ensemble de l'année dans des lieux différents : Marboz, Bény, Villemotier et pour finir Montrevel (avec les juniors locaux). Journées d'étude et d'échanges, ces répétitions (dirigées de main de maître par Laurent Paquelier) se terminent toujours par un petit concert permettant aux jeunes apprentis musiciens de savourer les fruits de leur labeur.

Souhaitons que l'année à venir soit aussi passionnante.



Les juniors au travail



Fa Si La Gym

Fa Si La Gym a repris ses cours le 12 septembre 2006. C'est avec une bonne dose d'énergie que les adhérents ont redémarré la saison sportive.

Notre animatrice, Florence Mourgues, après deux mois de trêve estivale, a repris ses cours, gonflée à bloc (mais sans dopage) sur un rythme dynamique et plein d'entrain.

Les cours ont lieu le **mardi de 20h à 21h30 pour le nécessaire renforcement musculaire** et le **jeudi de 20 h à 21h avec le cours de cardio** (step high low...) afin de conserver nos cœurs de 20 ans !

Le coût de la cotisation est de 70 €, somme modique, comparée aux bienfaits de cet entraînement !

La nouvelle présidente, MarieThé Bavoux qui a la dure tâche de succéder à l'excellente Marie Elise Calland Renoud, signale que nous pouvons encore accueillir des volontaires désireux de se joindre à notre groupe et venir grossir (avec modération) cette association de village.



Notez dans vos agendas que la soirée « BRECHETS PARTY » est programmée pour le 14 avril 2007, après l'effort, le réconfort.

Le Téléthon

Description de l'épreuve sportive du samedi 9 décembre 2006

Participation : environ 40 personnes.

Randonnée à pied et en relais à allure libre, sans classement des temps, dans le respect du règlement.

Les participants viennent en individuels et non en club.

Communes de passage dans le département de l'Ain, arrondissement de Bourg en Bresse, canton de Coligny : Bény, Marboz, Pirajoux, Beaupont, Domsure, Coligny, Salavre, Verjon et Villemotier.



Les participants disposent d'une carte de route et sont accompagnés d'une voiture suiveuse. Aucun balisage n'est fait, ni au sol, ni sur panneaux.

La randonnée s'effectue en relais de 4 ou 5 personnes simultanément, assurant une grande fluidité du passage, comparable à la présence habituelle de coureurs en randonnée individuelle.

Association organisatrice : les amis du Rugby Bény-Villemotier.

Compagnie des Sapeurs Pompiers

L'effectif de 12 sapeurs en 2001 est passé à 17 en 2006 avec l'arrivée en janvier de Carl MOREL et en mai de Philippe MERCKLEN tous deux respectivement venus des centres de Coligny et Marboz. Félicitations pour leur nouvel engagement et bienvenue au CPI de Bény. Depuis quelques années beaucoup de départs en retraite dus à la limite d'âge additionnés de démissions nous ont mobilisé pour le recrutement.

L'objectif 2007 est d'évoluer en secourisme. Le SDACR (schéma départemental d'analyse et de couverture des risques) actuellement en cours de révision doterait le centre de Marboz.

Le budget annuel alloué par la commune financerait une partie du matériel de premier secours. Depuis plusieurs années nous cherchons un véhicule de rechange, plusieurs demandes ont été faites auprès des services départementaux d'incendies et secours mais sans obtenir de réponse favorable.

Nominations et formations

Le 22 janvier 2006, Arnaud Genevois est nommé 1ère classe

Le 29 avril 2006, Tania Rossignol Mélissa Marguin et Allison Marguin obtiennent leur CFAPSE (certificat

aux activités de premier secours en équipe)
Félicitations à tous.

Les interventions : 1 secours à victime, 1 accident sur la voie publique, 1 feu de cheminée, 1 pollution (fuite de fioul), 3 nids de frelons, 9 nids de guêpes

Les manœuvres : 2 manœuvres de contrôle poteaux incendie, 1 manœuvre à l'école, 8 manœuvres d'équipes, 2 recyclages

Matériel (acquisitions) : 1 casque d'intervention, 2 tenues F1, 1 ceinture de feu, 2 paires gants cuir, 1 cagoule, 2 tee-shirt, 8 lampes pour casque, 18 supports lampe de casque

Dotation de bips des services départementaux d'incendie et secours

Installation d'antennes financée par la commune

Les jeunes sapeurs pompiers :

Rappel : les jeunes à partir de 13 ans peuvent suivre les cours de sapeurs pompiers sur le canton, le lundi soir pour le sport et le samedi matin pour la théorie et la pratique. Contact : Pierre Martin au 04 74 51 06 89.

Séfiane Méry a terminé sa formation de JSP et a réussi son examen, il vient d'intégrer la compagnie. Félicitations et longue carrière chez les pompiers.

L'atelier de la danse



Après une année d'existence, l'atelier de la Danse se porte bien. Nous avons pu, lors de 2 manifestations sur la commune, montrer ce que les enfants ont appris grâce à Marie Pier Ripol Pagneux notre professeur. Ils ont effectivement beaucoup progressé et le spectacle était de grande qualité.

A la rentrée de septembre, un cours supplémentaire a été ouvert le lundi soir de 19h45 à 20h45 pour les adultes. L'effectif total, cette année est de 68 élèves.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Bénédicte Sève au 04 74 51 09 47.



Société de pêche



L'effectif des pêcheurs est en légère baisse. On retrouve cette tendance dans tout le département. Les cartes sont toujours en vente chez notre dépositaire Madame Evelyne Guigue à qui les responsables de l'association adressent leurs remerciements.

Les concours de pêche se sont déroulés le dimanche 3 septembre. La compétition du matin, qualificatif au critérium de l'Ain réunissait 60 concurrents avec un total de 46 Kg de poissons capturés. Le concours de l'après-midi à l'Américaine rassemblait 24

équipes avec un total de 21,6 Kg de poissons. 87 repas ont été servis au cours de cette journée estivale.

Nous avons nettoyé une partie de la rivière sur plusieurs samedis, surtout le long du parcours du concours de pêche. Nous avons fait l'acquisition d'une barque pour nous aider dans cette tâche. Un alevinage était prévu courant janvier mais il a été reporté à cause du gel et il n'a eu lieu qu'au mois de mars à cause de la grippe aviaire. Il était composé de 20 kg de brochetons, 200 kg de gardons, 30 kg de perches, 30 kg de tanches et 5 kg d'anguilles. Un alevinage en truites a eu lieu traditionnellement pour l'ouverture avec 50 kg de poissons. Mais un second alevinage de 40 kg de truites a été organisé le 22 avril 2005 pour les sociétaires, et à cette occasion une buvette était dressée au stade pour déguster les tripes.



La retraite sportive

La retraite sportive de Bény met en pratique ces 5 règles ci-dessous, grâce à ses différentes activités adaptées aux seniors.

- ✓ **Gymnastique maintien en forme** : le Jeudi de 9h30 à 10h30, à la salle Garavand.
- ✓ **Randonnées pédestres** : le mardi, tous les 15 jours, départ de la place de la Mairie à 13h30.
- ✓ **Aquagym et natation** à Montrevel à partir du mois de Mars.

Le moment fort de cette année fut un séjour en Haute Savoie, au mois de juin. Une quinzaine de participants a découvert la faune, la flore et les magnifiques paysages de cette région.

Prévenir les maladies

Améliorer la santé physique

Retarder la dépendance

Éviter l'exclusion sociale

Réussir sa retraite





ASSOCIATIONS

P

aroisse

A la demande du Père Mainaud et suite à un rééquilibrage entre les deux groupements de St Etienne du Bois et Marboz, depuis septembre 2006, notre paroisse est passée sous la responsabilité du Père Ledroit, curé de Marboz - Pirajoux et maintenant curé de Bény. Nous avons été heureux de l'accueillir. Par son année diaconale à St Etienne il y a une dizaine d'années, il connaissait déjà notre village.

Nous le remercions d'avoir accepté cette charge supplémentaire.

Le repas inter-paroissial du 5 novembre, par une bonne participation et une bonne ambiance, a clos matériellement notre attachement au groupement de St Etienne du Bois.

Cette année, 22 enfants participent à la catéchèse encadrés par Annie Claude et François pour les CE et CM et par le Père Luc pour les 6^{ème}.

Sauf exception, la messe dominicale est célébrée les 1^{er} et troisième dimanche du mois à 9 h15.

Le 7 janvier aura lieu à l'église un concert de musique classique par les Ballad'Ain de l'accordéon.

Le 21 janvier, comme chaque année, nous fêtons St Vincent, patron de la paroisse avec la participation des pompiers.

Pour toutes démarches et autres besoins, vous pouvez contacter les responsables de la paroisse ou le Père Luc Ledroit, à la cure de Marboz ☎ 04 74 51 00 45.



Journée d'amitié avec les enfants du caté et les servantes de messe

E

cole



Après une année scolaire 2005-2006 bien remplie (travail sur les continents, visite du musée Africain, carnaval et battucada brésilienne, cycle de vélo au mois de juin), l'année scolaire 2006-2007 a débuté sur les « chapeaux de roue » avec la présentation au public d'une pièce de théâtre jouée par la Troupe de l'Amicalf.

Cette pièce sert de point de départ à un travail qui sera mené conjointement par les 3 classes.

En effet, le nouveau projet d'école établi pour 3 ans est axé à la fois sur la production d'écrits et sur l'ouverture aux arts (cette année, le théâtre).

Un intervenant en théâtre, Rémy GARRAUD, viendra à plusieurs reprises aider les enseignantes et les enfants à produire un petit spectacle (écrit par les enfants) qui sera joué à la fin de l'année.

Des sorties au théâtre sont également prévues.

L'éducation sportive n'est pas laissée de côté puisque les classes de cycle 2 et de cycle 3 se rendront, dès le printemps, au centre nautique de Montrevel-en-Bresse pour effectuer une dizaine de séances de piscine ainsi qu'une initiation au kayak.

Souhaitons-leur une bonne année à tous.

ASSOCIATIONS



Sou des écoles

Le rideau s'ouvre. Un salon. Une femme lit, assise. Son enfant joue à ses côtés sur un tapis. Une pendule égrène les minutes. Par la fenêtre on aperçoit un décor champêtre.

L'enfant : *Dis Maman, si le sou des écoles n'existait pas, il y aurait quand même des spectacles, un carnaval, des jeux dans la cour, un sapin de Noël ? On irait en voyage ? On ferait toutes ces choses que l'on peut faire à l'école ?*

La mère : *Je n'en suis pas sûre.*

L'enfant : *Heureusement alors que les parents d'élèves sont là.*

La mère : *Heureusement, oui.*

L'enfant fait rouler sa petite voiture. Il semble hésiter.

L'enfant : *Dis Maman, pourquoi avec Papa vous ne participez pas aux manifestations du sou ?*

Silence de la Mère. L'enfant se rend compte que sa question l'embarrasse. Il se remet à jouer sur le tapis. Le vent fait bouger les rideaux.

L'enfant : *Cette année, à l'école, on va peut-être faire du théâtre si on a assez d'argent.*

La mère regarde son enfant. Elle n'a jamais fait de théâtre. Elle pose son livre.

La mère : *Quand est-ce cette année la soirée grillades ? Et le concours de belote ? On ira ensemble.*

L'enfant sourit : *Ça va être drôlement bien le théâtre !*



La traditionnelle remise des dictionnaires.
Ou le bouquet d'adieu des CM2.

Quoi de neuf pour l'année à venir ?

- Des projets ambitieux :
- Théâtre (visite, spectacle et création)
- Sports nautiques (natation, canoë et voile)
- et plein de bonnes choses...

Un carnaval haut en couleur

Un orchestre, des brochettes, de la samba et le Brésil qui s'invitent à Bény. Avant l'été, seuls manquaient les surfeurs (quoique certains prétendent les avoir vu attendre la vague sur le Sevron !)



A Corps Dons

Née en septembre 2005, l'association A Corps Dons s'est fixé comme objectifs :

- d'informer sur les différents types de dons,
- d'aider la recherche,
- d'accompagner donateurs et receveurs

Bilan de l'année 2005-2006 :

- ▀ *Décembre 2005* : participation au Téléthon avec les amis du rugby Bény-Villemotier.
- ▀ *Avril 2006* : organisation d'une manifestation au stade à Bény, Tournoi de beach rugby, forum d'information, jeux avec les pompiers, spectacle par l'atelier de la danse.
- ▀ *Mai 2006* : participation au passage de la flamme des donateurs de sang à Bény.
- ▀ *Septembre 2006* : rencontre à Lyon avec le Professeur Michallet et le Docteur Nicolini pour une remise de chèque de 1800 € à l'association ARCHE (recherche en hématologie).

Projets pour l'année 2007 :

- ▀ *26 janvier* : assemblée générale de l'association (20h, salle Marmont).
- ▀ *21 avril* : reconduction de la manifestation A Corps Dons au stade.

Contacts :

Maryse LAISSARD, Présidente - ☎ 04 74 51 00 70



Le bureau



Tournoi de beach rugby - Avril 2006

Jean-Noël,

Ton amitié pour Gilbert a été à l'origine de la création de l'association.

Ton expérience dans le domaine associatif, ton inépuisable énergie ont permis à A Corps Dons d'être une association vivante et efficace. Rédaction des statuts ou des tracts, création du logo, contact avec les médias, mise en page des documents, organisation du tournoi de beach rugby, tu étais sur tous les fronts. Secrétaire dévoué, tu ne reculais pas devant le cumul des tâches et trouvais cependant toujours le temps de conclure nos séances de travail par un moment convivial.

Mais ce qui nous manque le plus aujourd'hui, ce sont les grands éclats de rire pendant les réunions, la chaleur, ton optimisme, cette faculté toute personnelle de trouver la solution aux plus inextricables problèmes, de rendre les gens autour de toi heureux.

Aujourd'hui Jean-Noël, grâce à toi, nous continuons...

Tes amis d'A Corps Dons

C.C.A.S.

Le 16 septembre 2006, la poule en gelée et le saumon à l'oseille préparés par le « restaurant Moissonnier » ont régalé les habitants de BENY de plus de 70 ans, invités par le CCAS pour le traditionnel repas offert par la commune. La journée animée par les « Papy Musette » s'est déroulée en musique et en chansons dans la bonne humeur.

Les personnes de plus de 75 ans absentes ce jour là, recevront leurs colis dans les sacs décorés pour l'occasion par les enfants de la garderie.



Sacs décorés par les enfants de la garderie

D 294

LE BÉNY
-BOCAGE

LES « BÉNY » DE FRANCE



Inutile de parler dans cet article de notre Bény dans l'Ain ; tous les bulletins d'informations depuis 1983 s'en sont chargés et s'en chargeront encore ! Partons plutôt vers le Calvados en Basse-Normandie.

Le Bény-Bocage (code postal : 14350)

Le Bény-Bocage est une commune d'un millier d'habitants (les Bény-bocains et les Bény-Bocaines) pour une superficie de 8,9 km²). Ce chef-lieu de canton est situé au cœur de la communauté de communes de Bény-Bocage. 35 artisans ou commerçants lui confèrent un grand dynamisme !

Son relief vallonné et son appartenance au Bocage en font un lieu propice aux randonnées. Entre autres, un chemin contourne la commune et amène aussi bien à une vue panoramique depuis la Bruyère qu'au plan d'eau, lieu de détente dans un cadre arboré.

Pourvue des servitudes élémentaires et de nombreux commerces, le Bény-Bocage est une commune où il fait bon vivre et flâner.

Depuis 1997 une charte de jumelage a été signée entre la ville de Krzywín en Pologne et le Bény-Bocage donnant ainsi naissance à un comité de Jumelage. Une fresque peinte par un artiste polonais peut être admirée en mairie.

A voir :

X L'église Saint Honorine, construite à l'initiative de Gaston de Renty au 17^{ème} siècle possède une tour carrée.

X La Halle aux Grains et au Beurre. (1710-1714)

X Treize piles surmontées de chapiteaux en granit soutiennent la charpente de la halle qui se distingue par le montage chevillé de son ossature en bois.

X Une fontaine en granit coule devant la halle.

X A quelques kilomètres, le viaduc de la Souleuvre actuellement désaffecté offre la possibilité de saut à l'élastique dans un parc très fréquenté.



Bény sur Mer (code postal : 14440)

Comme son nom ne l'indique pas, Bény sur Mer se situe à 4 kilomètres de la Manche entre Côte de Nacre et Côte Fleurie. Située au nord de Caen à 12 km, la commune reste rurale. Avec seulement 278 habitants sur 7 km², elle reste très agréable avec ses nombreuses maisons de granit, son église et son presbytère.

Elle garde des plaques rappelant la présence d'un aéroport où 3 régiments de la Royal Canadian Air Force furent basés du 18 juin au 7 août 1944.

Un cimetière canadien où furent inhumés 2 000 soldats canadiens tombés dans les premiers jours du débarquement, est également à voir sur la commune.

Notre commune de Bény dans l'Ain a eu le plaisir d'accueillir le Maire de Bény sur Mer en avril 1999.



LES CLASSES EN 6 / ETAT CIVIL

Les classes en 6



Les classards



La classe 66 a repris le drapeau confectionné pour ses 20 ans et se réjouit de se retrouver en cette année qui signifie aussi que l'âge de la retraite est arrivé.

Les classes en 6 se sont réunies samedi 13 mai à la salle de Garavand.

Après un dépôt de gerbe au monument aux morts, en souvenir des classards disparus, un apéritif permettait aux participants des retrouvailles chaleureuses pendant que le photographe officiait.

Malgré le nombre relativement peu important des participants (67), l'ambiance ne cessa d'être excellente, ce qui peut expliquer que pratiquement tous se retrouvèrent le lendemain pour continuer les agapes.

Il faut dire que le restaurant Mieusset avait assuré de main de maître le copieux repas du samedi et celui du dimanche.

Les crêpes devenues traditionnelles furent également l'occasion pour toute une partie de la population de Bény et pour les proches des classards de se retrouver.

L'ambiance a été assurée les deux jours par Light et Music.

Etat civil

NAISSANCES

- ▶ Léa POCHON, le 15 mars 2006 Les Blanchets
- ▶ Soren Loup PIQUERET, le 22 mars 2006 Le Bourg
- ▶ Jules TOGNOLI, le 11 avril 2006 Les Jacquets
- ▶ Maëli GOYET, le 11 juin 2006 La Vavre
- ▶ Gabin Clovis SPATARO, le 26 juin 2006 Le Village
- ▶ Clara CHARASSE, le 3 juillet 2006 Les Blanchets
- ▶ Dorian VUILLOT, le 31 octobre 2006 Le Bourg



MARIAGE

- ▶ Carole Rachel DUPUIS et Michaël CERIANI, le 29 juillet 2006 Vacon



DECES

- ▶ Jean Paul POBEL, le 7 janvier 2006 Les Blanchets
- ▶ Léon BERROT, le 8 février 2006 La Ville